



Le Saint-Siège

PÈLERINAGE APOSTOLIQUE EN AFRIQUE

(2-12 MAI 1980)

DISCOURS DE JEAN-PAUL II AU PRÉSIDENT DE CÔTE D'IVOIRE ET À LA NATION*

Abidjan

Samedi, 10 mai 1980

Monsieur le Président,

1. Le 2 février dernier, recevant les membres des communautés des différentes nations africaines résidant à Rome, qui m'étaient présentés par l'Ambassadeur de Côte d'Ivoire, j'avais la joie de leur annoncer un prochain voyage pour "honorer et encourager l'ensemble de l'Afrique" [1]. Le Seigneur a permis la réalisation d'un vœu très cher. Et voici que s'achève ce périple par l'étape ivoirienne, proposée avec beaucoup de courtoisie par Votre Excellence en même temps que par mes frères les évêques.

En cet instant mémorable, devant le Peuple Ivoirien présent ici par l'intermédiaire de ceux auxquels il a donné mandat de le guider, je veux exprimer ma profonde reconnaissance pour l'accueil si chaleureux et si amical qui m'est fait.

La solennité, la parfaite organisation n'excluent pas la simplicité ni la spontanéité. Laissez-moi, par conséquent, ouvrir avant tout mon cœur à la population de ce pays, que vous m'offrez le bonheur de visiter. Je la salue avec affection. Comment se sentirait-elle d'une façon quelconque loin du Pape, quand bien même celui-ci ne pourra se rendre dans chaque département, dans chaque bourgade, dans chaque famille pour y porter ses paroles de bénédiction? Oui, je désire vraiment saluer toutes les Ivoiriennes et tous les Ivoiriens. Quelques-uns, chrétiens, sont déjà allés à Rome, afin d'y prier sur les tombes de Pierre et de Paul. D'autres, qui ne partagent pas la

même foi, ont eu aussi l'occasion de se rendre au centre de la chrétienté. Je viens en ces jours accomplir mon propre pèlerinage en terre africaine, sanctifiée depuis longtemps par la prédication de la Parole de Dieu.

2. Votre Excellence me permettra de lui dire mon admiration pour ce Peuple qui, au seuil du troisième millénaire, capable d'assumer lui-même son destin, s'efforce d'allier en une synthèse heureuse et adaptée les possibilités dont l'a pourvu la Providence, le génie traditionnel hérité des ancêtres et le souci du bien commun.

La tâche n'est pas facile, à laquelle s'attellent avec ténacité les dirigeants de la République. Il s'agit de créer un ensemble ordonné, où l'on ne renie rien de ce que le passé a su produire de meilleur, tout en puisant dans la modernité ce qui peut contribuer à élever l'homme, sa dignité, son honneur. Hors de cela, il n'y a pas de vrai développement ni de vrai progrès humain ou social. Il n'y a pas non plus de justice. On risquerait de construire une façade, quelque chose de fragile donc, où se vérifieraient de multiples inégalités, sans parler de cette inégalité à l'intérieur même de l'homme, lequel accorderait plus de prix à la recherche du superficiel qui se voit, qu'à celle de l'essentiel qui fait sa force cachée.

Le danger est grand, en effet, de vouloir simplement copier ou importer ce qui se fait ailleurs, pour la seule raison que cela vient de pays dit "avancés": mais avancés vers quoi? A quel titre sont-ils avancés? L'Afrique n'a-t-elle pas aussi, davantage peut-être que d'autres continents autrefois ses tuteurs, le sens des choses intérieures appelées à déterminer la vie de l'homme? Comme j'aimerais contribuer à la défendre des invasions de tout genre, des visions sur l'homme et sur la société qui sont partielles ou matérialistes, et qui menacent la route de l'Afrique vers un développement vraiment humain et africain!

Abordant cette question, le Concile Vatican II en mesurait toute la complexité. Il notait en effet que "un très grand nombre de nos contemporains ont beaucoup de mal à discerner les valeurs permanentes; en même temps, ils ne savent comment les harmoniser avec les découvertes récentes. Une inquiétude les saisit, et ils s'interrogent avec un mélange d'espoir et d'angoisse sur l'évolution actuelle du monde. Celle-ci jette à l'homme un défi; mieux, elle l'oblige à répondre"^[2].

Un tel problème n'est pas propre à l'Afrique, loin de là. Et pourtant, je ne crois pas me tromper en supposant qu'il nourrit fréquemment les réflexions des hommes d'État de ce grand continent, qu'il est peut-être le problème le plus fondamental qu'ils aient à affronter, eux qui, par leurs choix, par les orientations qu'ils sont amenés à prendre en établissant des plans de développement, jettent les bases du lendemain de leurs peuples respectifs. Il faut de la sagesse, beaucoup de sagesse, de la lucidité aussi pour effectuer les ajustements nécessaires en fonction de l'expérience. La réputation que Votre Excellence s'est acquise en la matière, dans son pays comme à l'échelon international, donne des motifs de confiance pour l'avenir du Peuple Ivoirien.

3. Citant un passage des textes du Concile, j'évoquais il y a un instant les valeurs permanentes qui constituent la véritable richesse de l'homme. La considération de ces valeurs et, si l'on peut utiliser le terme, leur mise en pratique, me paraissent prémunir de tout ce qui à notre époque, est factice ou conséquence de la facilité. Elles seules conduisent l'homme à bâtir sur le roc[3].

On pourrait multiplier les exemples tirés de la même Constitution conciliaire, qui a voulu jurer à la lumière du dessein de Dieu ce qui est vécu par nos contemporains, et le relier à la source divine. C'est un sujet que j'estime si capital, que j'ai voulu en traiter longuement à New York, devant la XXXIVème Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies.

On peut le résumer en une formule lapidaire: la primauté des valeurs spirituelles et morales, par rapport aux valeurs matérielles ou économiques. "Le primat des valeurs de l'esprit - disais-je alors - définit la signification des biens terrestres et matériels ainsi que la manière de s'en servir...". Il contribue par ailleurs "à faire que le développement matériel, le développement technique et le développement de la civilisation soient au service de ce qui constitue l'homme, autrement dit qu'ils lui permettent d'accéder pleinement à la vérité, au développement moral, à la possibilité de jouir totalement des biens de la culture dont nous héritons, et à la multiplication de ces biens par notre créativité"[4].

Il nous faut donc continuer à réfléchir et à œuvrer dans cette ligne si nous voulons répondre aux vrais besoins de l'humanité, et particulièrement aux vrais besoins de l'Afrique, qui est en train d'acquérir la dimension qui lui est due à l'échelle de la planète. L'Afrique se cherche encore un peu. Elle a en main les clés de son avenir. Je lui souhaite d'approfondir ce thème fondamental pour que les valeurs spirituelles et morales lui impriment un caractère indélébile, seul digne d'elle-même.

4. L'Église, pour sa part, n'a pas de compétence directe dans le domaine politique ou économique. Elle entend rester fidèle à sa mission spirituelle, et respecter pleinement les responsabilités propres des gouvernants. L'appui moral qu'elle peut offrir à ceux qui ont en charge la cité terrestre s'explique, et se justifie, par la volonté de servir l'homme, en lui rappelant ce qui fait sa grandeur, ou en l'éveillant aux réalités qui transcendent ce monde.

Je me félicite notamment ici du concours qu'elle apporte en Côte d'Ivoire, par sa présence dans les établissements scolaires et dans les milieux intellectuels, à la grande entreprise nationale d'éducation et de formation, qui a su déjà assurer à la population un niveau culturel enviable à plus d'un titre.

Mais son concours voudrait atteindre principalement la conscience de l'homme et de la femme ivoiriens, pour leur montrer leur dignité et les aider à en faire bon usage. Son concours voudrait faciliter également une justice effective, avec un souci plus grand des pauvres, des marginaux, des petits, des migrants, en un mot de ceux qui sont souvent laissés pour compte.

Le sens de Dieu n'est-il pas aussi le sens de l'homme, du prochain? N'implique-t-il pas honnêteté, intégrité des citoyens, volonté de partage avec les moins favorisés, plutôt que course vers l'argent ou les honneurs? Ainsi, en se préoccupant du sort concret des populations, l'Église entend travailler effectivement à la promotion des ivoiriens, et elle espère apporter sa pierre à la construction toujours plus solide de la Patrie Ivoirienne.

5. C'est le succès de l'effort auquel sont invités tous vos compatriotes que je souhaite de tout cœur, Monsieur le Président, en vous remerciant à nouveau de votre bonté, en présentant mes salutations respectueuses à toutes les hautes personnalités qui nous entourent, et en priant avec ferveur pour le Peuple Ivoirien. Dieu fasse que ce séjour soit fécond et réponde aux espoirs que nous y avons placés!

[1] *L'Osservatore Romano*, 3 février 1980.

[2] *Gaudium et Spes*, n. 4 § 5.

[3] Cf. *Mt 7*, 24-25.

[4] N. 14.

*AAS 72 (1980) p. 530-533.

Insegnamenti di Giovanni Paolo II, vol. III, 1 pp. 1308-1312.

L'Osservatore Romano 12-13.5.1980 p.3.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.22 p.10.

© Copyright 1980 - Libreria Editrice Vaticana